

# Fiche Action 17 : COMMENT GERER SON ENVIRONNEMENT SANS PESTICIDES ? Les alternatives

## AXE 4 SANTE ENVIRONNEMENT

### PROPOSITION VALIDEE

**Public ciblé :** Les enfants, les élus, le grand public.

**Référent :** Pays Ruffécois

**Partenaires à mobiliser :** les écoles et communes du Ruffécois, les agriculteurs, les réseaux de jardins, la DRAC, l'ARS, les professionnels de santé etc.

#### Résultats attendus :

- Sensibilisation de enfants,
- Réalisation d'un colloque
- Sensibilisation l'ensemble des communes
- Changement de regard du grand public

#### Critères de suivi

- Nombre d'enfants participants aux actions
- Nombre de collectivités participantes aux formation proposées par le Pays

Calendrier :

2018 à  
2022

#### Contexte et enjeux :

Depuis de nombreuses années, les élus du Pays du Ruffécois travaillent sur la préservation et l'amélioration de la qualité de vie sur le territoire. Sous l'impulsion de son Conseil de développement en 2004, le Pays Ruffécois a commencé à travailler sur la thématique de l'eau (cycle de conférences, fête de l'eau, ...) L'objectif était de générer une prise de conscience de l'ensemble des acteurs du territoire concernant la gestion de la ressource en eau et de favoriser la diffusion de bonnes pratiques.

A partir de 2009, le Pays a souhaité s'orienter sur la sensibilisation à la réduction de l'utilisation des pesticides par les collectivités et le grand public, rejoignant ainsi la politique « Terre Saine » de l'ancienne région Poitou-Charentes. Parmi les actions mises en place :

- Sensibiliser les élus et les techniciens de collectivités à la dangerosité des pesticides pour l'environnement et la santé humaine (formations, conférences, ...)
- Aider et accompagner les communes pour leur permettre de s'affranchir des pesticides (formations, aides financières, accompagnement technique, ...)
- Sensibiliser le grand public sur les risques liés à l'utilisation des pesticides en proposant : animations au jardinage au naturel, conférence, diffusion de film, communication et financement d'un outil pédagogique pour les scolaires.

Aujourd'hui de meilleures connaissances et la prise de conscience au regard de l'évolution du contexte environnemental nous incite à reconsidérer la place de la santé environnementale dans nos modes et milieux de vie.

#### Programme d'actions :

*1er volet, les scolaires : à définir*

*2ème volet, les collectivités : la chimie interdite sauf terrain de sport et cimetière. Comment on aide les communes à faire autrement sur ces espaces ouverts au public.*

- Sensibilisation des utilisateurs
- Mutualisation des outils, une économie d'échelle au service de la gestion de l'environnement

*3ème volet, le grand public : Plus de produits pour les particuliers en janvier 2019 – comment faire sans chimie ? quelle alternative sans chimie*

- Organisation d'un colloque avec les jardins de Nouvelle Aquitaine « comment aménager les jardins de demain sans chimie » sur 2 - 3 jours dont un volet scolaire
- Faire circuler l'exposition « sauvages des rues » et diffusion du livret du ministère de l'environnement « guide pour jardiner + nature »